

Soutien à la parentalité

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation

Présentation

Sous forme de TD, et sur la base de contenus théoriques mais aussi de mises en situation, le cours vise à former les étudiants à une pratique de consultation thérapeutique dont l'objectif est de permettre aux parents en situation de difficultés éducatives de renforcer leur sentiment de compétence parentale.

Les cours montreront comment une approche ouverte sur les spécificités sociales et culturelles des familles, non culpabilisante, peut permettre à certains parents à se réapproprier leur fonction parentale. Des illustrations seront proposées en lien avec des troubles typiques de l'enfance comme les troubles du sommeil, l'énurésie ou d'autres pathologies.

Objectifs

L'objectif est de former les étudiants à la prise en charge des familles sous la forme d'entretiens au soutien à la parentalité.

Évaluation

Examens standard et Session 2 : un travail sur table
Pas d'examen dérogatoire

Pré-requis nécessaires

M1 de psychologie

Bibliographie

SCIALOM P., 2003, *Pie#ges a# parents, les consultations d'un psychologue*, Paris : L'Archipel ; (re#e#d. 2005, Paris : J'ai lu).